



► **Communiqué de presse**

info@snalc.fr - www.snalc.fr - [@SNALC_national](https://twitter.com/SNALC_national)

VOIE PROFESSIONNELLE : LES VŒUX PIEUX DU MINISTRE

La période des vœux pour la nouvelle année est le prétexte pour le ministre de réaffirmer ses commandements aux membres du Comité de suivi de la réforme de la voie professionnelle.

Dans sa lettre du 7 janvier, le ministre se félicite de la qualité du dialogue existant et de la chance qu'il octroie à la voie professionnelle.

Encore une fois, le **SNALC** ne peut que constater l'absence d'écoute et le refus de considérer nos retours de terrain concrets sur cette catastrophique réforme. En effet, ni la co-intervention, ni le chef d'œuvre, et encore moins l'organisation de la classe de seconde en famille de métiers ne sont reconsidérés, alors même que ces innovations sont déjà des échecs retentissants et qu'elles amplifient le mal-être des Professeurs de Lycée Professionnel.

Enfin, le ministre impose davantage de choses encore, avec la création de diplômes qui seront déterminés par les branches professionnelles. Quant à la constitution d'une banque nationale d'idées pour la réalisation du chef d'œuvre, on ne peut pas dire qu'elle réponde aux enjeux.

Le 5 février, au prochain Comité de suivi de la réforme de la voie professionnelle, le **SNALC** fera entendre une nouvelle fois sa voix pour rappeler l'ensemble des dysfonctionnements et obtenir de réelles améliorations.

Paris, le 10 janvier 2020

Contact :

Guillaume LEFEVRE, secrétaire national à l'enseignement professionnel, rungolf.gl@gmail.com